

**ASSEMBLEE GENERALE 2018 DU 9 FEVRIER 2019**

La séance est ouverte à 17h 30 par le Président Jacques BARDECHE, il remercie CV SEINE PORT et son Président Philippe DELAGRANGE, représenté par Jean Marie THIERRY, de nous recevoir dans les locaux du club, ou nous avons toujours grand plaisir à revenir. Un club adhérent sera sollicité pour nous accueillir l'année prochaine. Cette assemblée peut valablement délibérer, 8 membres présents ou représentés sur 9 clubs adhérents.

**1/Approbation du procès-verbal de l'AG 2017 :**

Le PV de l'Assemblée Générale du 24 mars 2018 est adopté à l'unanimité, après correction.

**2/Rapport moral et d'activité – Jacques BARDECHE-**

Je vous rappelle d'ores et déjà qu'en 2021 (donc l'Assemblée Générale 2020), sera une année électorale.

Un nouveau comité directeur devra être élu, il faudrait commencer à réfléchir à de nouvelles candidatures, certains membres actuels ne semblent pas désireux à poursuivre l'aventure.

L'année 2018 n'a pas vu de grosses modifications dans notre activité, qui se maintient malgré tout dans les limites convenables comparées aux CDV voisins.

Le nombre de licences en légère progression avec un total de 306 dont 44 licences jeunes contre 294 et 29 jeunes en 2017.

Le club de MELUN a le plus progressé en nombre de licences 56 dont 19 jeunes contre un total de 40 en 2017

Le CVDL se maintient en total licences 49 dont 19 jeunes.

Sur le plan sportif, Eric PEROIS vous donnera le détail.

Sur le plan national le en dériveurs 2 clubs sont classés en Promotion Nationale SEINE PORT et MONTEREAU

3 Clubs sont en division régionale : le CNDP (146<sup>ème</sup>), le CVDL (202<sup>ème</sup>), puis VAIRES (207<sup>ème</sup>)

En ce qui concerne les quillards de sport je n'ai pas trouvé l'information, mais Eric vous en dira plus sur le sujet.

Il faudrait envisager des formations d'arbitres dans les clubs afin de pouvoir organiser des régates importantes. Je rappelle aux Présidents de club la nécessité de faire parvenir, en début d'année, la liste de vos arbitres de club à la CRA

Les finances sont très saines et Philippe DESMEUZES vous en fera le rapport.

Sur le plan sportif, ERIC PEROIS vous en donnera le détail, je le remercie tout particulièrement, il s'investit beaucoup tant au niveau des résultats que pour la gestion du calendrier qui est un fameux casse-tête

L'organisation des régates s'est très bien déroulée, il est toujours sympathique de s'y retrouver autour d'un moment convivial (pot, repas.....)

Lors de dernière réunion du comité directeur, il a été décidé de récompenser les 20 premiers coureurs classés en « DERIVEURS » du championnat 77 et les 10 premiers en « HABITABLES/QUILLARDS » du challenge 77 et de les convier au dîner qui clôturera cette réunion.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

**3/Présentation des comptes financiers 2017 -Philippe DESMEUZES-****ANNEXE ①**

Pas de subvention demandée au CNDS, les clubs n'ayant pas, encore cette année, fait de demande justifiant l'établissement d'un dossier.

Le bilan financier est soumis au vote : adopté par 8 voix sur 8 clubs présents ou représentés sur 9.

**4/Rapport sportif -Eric PEROIS-**

L'activité sportive en Seine et Marne se reflète dans le résultat du championnat de Seine et Marne que nous organisons depuis plus de 10 ans. Deux supports : les habitables et les quillards, qui jouent ensembles depuis quelques années, et les dériveurs.

Les premiers clubs seine et marnais au classement francilien : le CV SEINE PORT 7<sup>ème</sup> et le CS MONTEREAU 8<sup>ème</sup> sur 528 en Dériveurs, CV SEINE PORT en QUILLARDS de sport et HABITABLES

L'activité en Seine et Marne c'est surtout la vie dans les clubs autour d'une régates dominicale ou d'un entraînement amical où se regroupent les adhérents et c'est de ce mouvement que naît la compétition et l'envie de rencontres plus fréquentes.

Peu de déplacements, hormis les clubs des PRAILLONS , de VAIRES, CS MONTEREAU et St FARGEAU

Comme vous l'a dit Jacques Bardèche nous avons convié les coureurs pour les récompenser.

On constate que la relève n'est pas partout.

Pas de problème particulier sur le calendrier (pas de doublon)

## **5/Rapport des commissions**

### **Arbitrage - Françoise HARDY-**

Nouveau rappel :

-Il faut impérativement déclarer les arbitres en début d'année, ils doivent être, bien évidemment, licenciés pour l'année en cours

-Les licences N sont disponibles dès décembre N-1.

Pour la formation des arbitres possibilité de se rapprocher de la CRA

Vous pouvez également pour trouver un arbitre régional consulter le site dédié.

Organiser le classement FREG sur des régates d'entraînement.

Sondage dans vos clubs sur la capacité des arbitres à utiliser FREG.

2 journées seront organisées en 2019 pour la formation de FREG. 2 clubs seront sollicités et nous regrouperons vos adhérents intéressés. L'impératif pour chaque site d'accueil : disposer d'un accès internet.

Par ailleurs les Présidents de Clubs doivent déclarer sur le site FFV le RESPONSABLE DES RESULTATS

### **Développement informatique – Dominique DZARNY-**

Mêmes remarques que l'an dernier, les Clubs doivent faire remonter les informations : échos, articles, résultats pour faire vivre le site.

## **6/Projet de budget 2019**

Le budget présenté par Philippe DESMEUZES -ANNEXE ②-

Pas d'augmentation des cotisations

Nombre de licenciés < 51 = 55 €

A partir de 51 licenciés = 65 €

Le budget est soumis au vote : adopté par 8 voix sur 8 –

## **7/ Questions diverses**

Patrick VILAIN : prêt du ZODIAC à l'YCPF

Le CVSP informe que son ECOLE DE VOILE fonctionne le mercredi sur 420-OPEN BIC et TOPAZ avec un moniteur fédéral

Stages organisés également vacances : PRINTEMPS et ETE

## **8/ Présentations des membres du bureau du Comité Directeur**

Sans changement :

**Président : Jacques BARDECHE,**

**Trésorier : Philippe DESMEUZES,**

**Secrétaire : Arlette AMARDHEY.**

## **9/Remise des récompenses**

Fin de la séance à 19 h 30

## **ANNEXE ①**

# RAPPORT FINANCIER

du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018

## Trésorerie au 1er janvier 2018

+ 7 512.45 €

### Recettes

Subventions (Conseil Général)	800,00 €
Cotisations clubs	955,00 €
Recettes Assemblées Générales (Ligue IdF, CDV 77)	0,00 €
Recettes diverses	0,00 €
Intérêts sur livret	37,74 €

-----  
1 792.74 €

+ 1 792.74 €

### Dépenses

- Entretien et fournitures diverses	0.00 €
- Frais de secrétariat	0,00 €
- Frais postaux	20.44 €
- Frais bancaires	0.00 €
- Récompenses, lots et coupes	377,84 €
- Assurances	162,73 €
- Formations	0,00 €
- Remboursement déplacements et missions	0,00 €
- Aides aux clubs	125,00 €
- Dépenses Assemblées Générales	290,52 €
- Dépenses diverses	143,40 €
- Cotisations (cdos 2017)	0,00 €

-----  
1 119.93 €

- 1 119.93. €

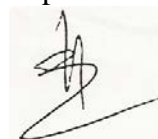
## Placements au 31 décembre 2017

Livret A CIC	5 069,64 €
Compte courant CIC	3 115.42 €

-----  
8 185.26,45 €

-----  
+ 8 185,26 €

Le président



# C.D.V. 77

ANNEXE 2

## BUDGET 2019

	RECETTES	DEPENSES
<b>Subventions</b>		
Subvention Conseil Général	1 000,00 €	
Subvention CNDS	0,00 €	
<b>Cotisations</b>		
Cotisations clubs (2017+2018)	510,00 €	
<b>Manifestations</b>		
Assemblée générale CDV 77	200,00 €	
<b>Autres recettes</b>		
Intérêts sur livret A	40,00 €	
<b>Affiliation</b>		
Cotisations CDOS		75,00 €
<b>Manifestations</b>		
Dépenses Assemblée Générale CDV 77		400,00 €
<b>Déplacements</b>		
Remboursement déplacements et missions		50,00 €
<b>Autres dépenses</b>		
Frais de secrétariat		15,00 €
Frais postaux		20,00 €
Services bancaires		10,00 €
Assurances		165,00 €
Récompenses, lots et coupes		390,00 €
Entretien et fournitures diverses		50,00 €
Aides aux Clubs		125,00 €
Immobilisations		450,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 750,00 €</b>	<b>1 750,00 €</b>